

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort de France, le mardi 20 juillet 2021

Le plan de gestion du Parc naturel marin de Martinique validé par le conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité



Le mercredi 30 juin, le conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité (OFB) a approuvé le plan de gestion du Parc naturel marin de Martinique. Ce document fixe les objectifs du Parc pour les 15 prochaines années. Elaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs du milieu marin, il avait déjà été approuvé localement par le conseil de gestion du Parc lors de sa dernière réunion réalisée le 24 février dans la commune du Robert.

Lors de la séance, Olivier Marie-Reine, président du Parc naturel marin de Martinique, accompagné d'Aude Brador, directrice-déléguée du Parc, a présenté le plan de gestion du Parc aux administrateurs de l'Office français de la

biodiversité, établissement public de l'Etat dont dépend le Parc marin.

Le conseil d'administration de l'OFB, créé en janvier 2020, se prononçait pour la première fois sur un plan de gestion de parc naturel marin. Il a salué le travail réalisé pour l'élaboration de ce document et a tenu à s'assurer que les moyens alloués au Parc soient à la hauteur de ses ambitions. Soumis au vote, le plan de gestion a été approuvé à l'unanimité. Désormais, grâce à l'approbation du plan pour le Parc naturel marin de Martinique, l'ensemble des parcs naturels marins sont dotés d'un plan de gestion.

Le plan de gestion définit les finalités de gestion du Parc, organisées autour de 8 enjeux :

1. la mobilisation des femmes et des hommes pour faire vivre le lien terre-mer,
2. la culture maritime vivante,
3. une gouvernance ambitieuse,
4. l'utilisation durable des ressources,
5. la compatibilité des activités entre elles et avec le milieu,
6. le bon état de l'eau,
7. la bonne santé des espèces et des habitats,
8. la présence en mer garante du respect du milieu marin.

Ce plan de gestion désormais validé, l'équipe du Parc et ses partenaires vont pouvoir se consacrer pleinement à sa mise en œuvre.

Pour connaître le détail des priorités inscrites au sein du plan de gestion, vous pouvez le consulter sur le [site du Parc naturel marin de Martinique](#).